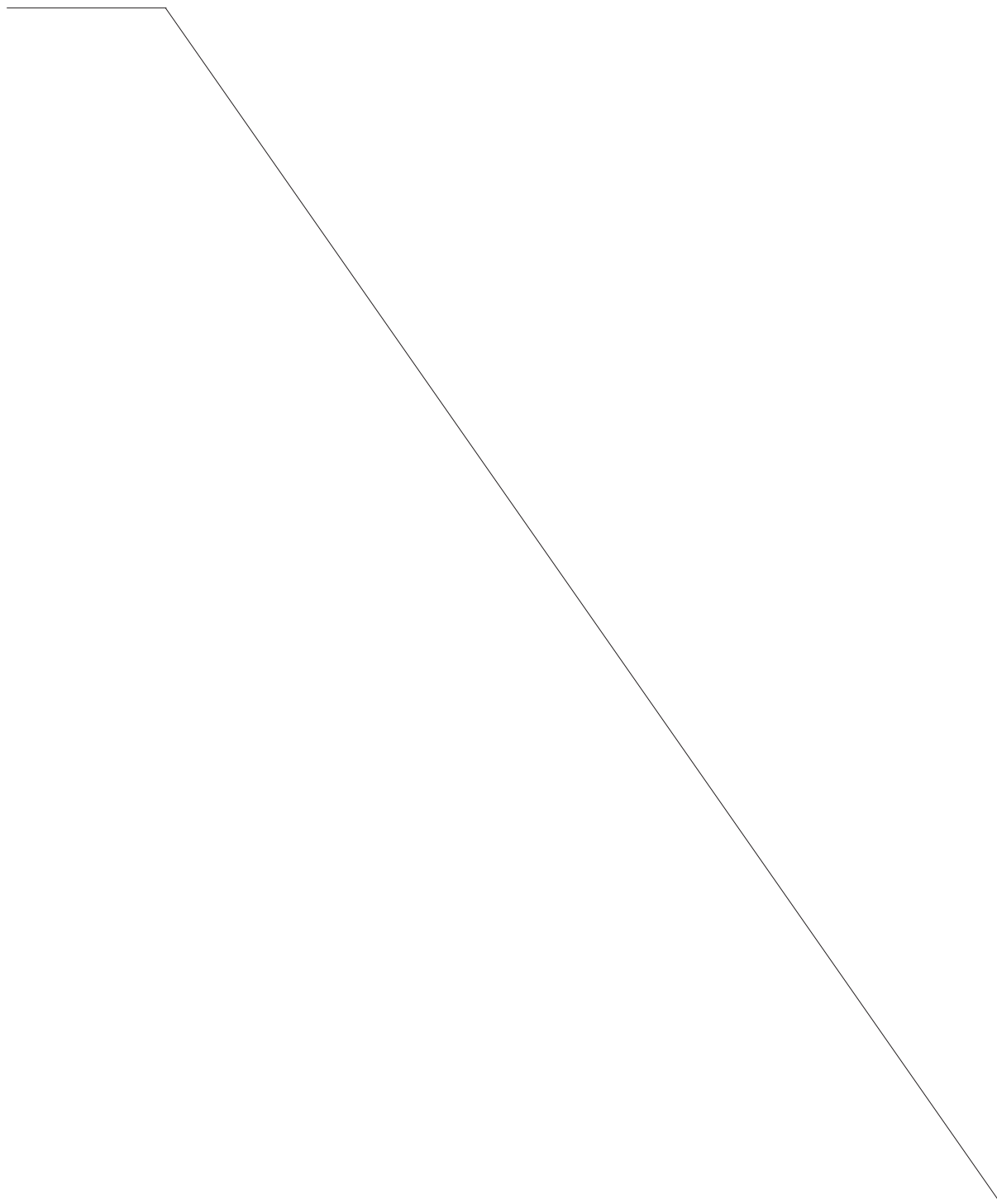


Comptabilité - Exercice 2006 - Transferts de crédits

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement entre le 7/12/2006 et le 31/12/2006.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après.



Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale		Imputation nouvelle	
	BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES			
300	011 023 6237 300	Charges à caractère général Information, communication, publicité Publications Communication	012 023 6451 300	Charges de personnel et frais assimilés Information, communication, publicité Charges de Sécurité Sociale et Prévoyance Cotisation URSSAF Communication
1 098	011 23 6228 6035 49000	Charges à caractère général Enseignement Supérieur Divers - Rémunérations intermédiaires et honoraires Validation des acquis de l'expérience Ecole Régionale des BEaux-Arts	012 23 64131 20400	Charges de personnel et frais assimilés Enseignement Supérieur Rémunération personnel non titulaire - Rémunération principale Ressources Humaines
50 900	011 (1) 322 6042 52000	Charges à caractère général Musées Achats de prestations de service autres que terrain à aménager Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie	012 322 64131 20400	Charges de personnel et frais assimilés Musées Rémunération personnel non titulaire - Rémunération principale Ressources Humaines
1 340	011 422 6042 47033	Charges à caractère général Autres activités pour les jeunes Achats de prestations de service autres que terrain à aménager Maison de quartier Grette	012 422 6451 47033	Charges de personnel et frais assimilés Autres activités pour les jeunes Charges de Sécurité Sociale et Prévoyance cotisation URSSAF Maison de quartier Grette
2 570	011 422 6042 47034	Charges à caractère général Autres activités pour les jeunes Achats de prestations de service autres que terrain à aménager Maison de quartier Planoise	012 422 6451 47034	Charges de personnel et frais assimilés Autres activités pour les jeunes Charges de Sécurité Sociale et Prévoyance cotisation URSSAF Maison de quartier Planoise
350	011 524 614 10042	Charges à caractère général Interventions sociales - Autres services Charges locatives et de copropriété Domaine	67 71 678 10042	Charges exceptionnelles Parc privé de la Ville Autres charges exceptionnelles Domaine
20 919	011 (2) 71 63512 10042	Charges à caractère général Parc privé de la Ville Autres impôts, taxes et assimilés - Taxes foncières Domaine	65 816 658 10042	Autres charges de gestion courante Autres réseaux et services divers Charges diverses de gestion courante Domaine

Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale		Imputation nouvelle	
	BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES			
9 510	012 020 64111 20400	Charges de personnel et frais assimilés Administration générale de la collectivité Personnel titulaire rémunération principale Ressources Humaines	656 01 6561 20400	Frais de fonctionnement des groupes d'élus Opérations non ventilables Groupes élus - Frais de personnel Ressources Humaines
5 096	65 311 651 41027	Autres charges de gestion courante Expression musicale, lyrique et chorégraphique Redevances, concessions, brevets, licences, procédés assimilés Orchestre	011 311 6256 41027	Charges à caractère général Expression musicale, lyrique et chorégraphique Missions Orchestre
450	65 322 651 53000	Autres charges de gestion courante Musées Redevances, concessions, brevets, licences, procédés assimilés Musée du Temps	011 322 6156 53000	Charges à caractère général Musées Entretien et réparations - Maintenance Musée du Temps

1. Ressources Humaines - Personnels temporaires et vacataires du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie en remplacement ou complément de personnels titulaires (activités permanentes ou expositions)

2. Service du Domaine - Remboursement de taxe foncière.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver ces transferts.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2007.